

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 28

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	16
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	17
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	18
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	23
6. PROGRAMME 361: LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	30
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	31
7. PROGRAMME 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	33
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	36
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	38
8. PROGRAMME 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	39
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	41
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	42
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
9.	PROGRAMME 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	45
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	47
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	48
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	51
	ANNEXE	53
	TABLEAU DE BUDGETISATION	55

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La vision du Cameroun, à l'horizon 2035 s'est fixé comme objectif "un pays émergent, démocratique et unie dans sa diversité". Ainsi, la vision prônée par le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable se résume en "un Cameroun émergent dans un environnement sain".

Pour ce faire, la contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est d'assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, afin d'assurer un développement durable.

A cet effet, les axes prioritaires retenus dans le sous secteur sont :

- L'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;
- La préservation des ressources naturelles;
- La gestion des pollutions et des nuisances;
- L'amélioration de la gouvernance et la gestion stratégique du sous-secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les priorités sus-évoquées suggèrent une délimitation précise des compétences du ministère, suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ainsi, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

A ce titre, il est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;

- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en oeuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en oeuvre en liaison avec le Ministère des relations Extérieures.
- de la mise en oeuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ».

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Au regard des performances antérieures et aux perspectives, l'évaluation en terme de bilan technique et financier des activités du MINEPDED depuis 2012 s'articule autour de cinq (05) pôles de concentration correspondants aux recommandations du Chef de l'Etat, aux engagements internationaux souscrits par le Cameroun dans le domaine de la gestion durable de l'environnement, à la vision du Cameroun à l'horizon 2035 et au DSCE. Ces domaines d'intervention se déclinent comme suit :

- 1-la Restauration des terres dégradées et des écosystèmes marins, côtiers et lacustres ;
- 2-la mise en conformité environnementale des grands projets d'infrastructures ;
- 3-l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ;
- 4-la lutte contre les pollutions et les nuisances ;
- 5-le renforcement du cadre juridique en matière de gestion durable de la biodiversité.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

- **Programme 361 : Désertification et Changements Climatiques**

Le Ministère a poursuivi les efforts de restauration des terres dégradées.

Dans l'optique d'améliorer la performance pour la période 2014, le MINEPDED a mis un accent sur la lutte contre la dégradation des terres. Il a poursuivi l'opérationnalisation du Secrétariat Technique d'Appui à la Coordination REDD+.

Dans le cadre du Projet Sahel Vert, les actions suivantes ont été menées :

- Reboisement de 10 sites de 250 ha par la mise en terre de 350 000 plants dans les 6

départements de la région de l'Extrême-Nord ;

- Mise en défens des 10 sites et construction de 10 forages dans les sites reboisés ;

Par ailleurs, dans le même contexte, l'entretien, le gardiennage et l'arrosage des anciens sites de 2011 à 2012 ont été rétrocédés aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTDs). L'organisation de séminaires de démonstration à l'utilisation des foyers améliorés et des campagnes de sensibilisation pour accompagner la distribution des foyers améliorés restent des actions permanentes.

Face aux inondations survenues en 2012, le MINEPDED, pour une gestion durable du phénomène, a mené des audits environnementaux stratégiques dans les Régions du Nord et de l'Extrême Nord ; notamment autour des aménagements hydroélectrique de Lagdo, et Hydroagricole de Maga. L'audit stratégique des inondations dans le Nord et l'Extrême Nord a été achevé, et le rapport est disponible.

Sur le plan de l'adaptation des populations aux changements climatiques, le Plan National d'Adaptation aux Changement Climatiques (PNACC) a été validé. Il s'agit d'un ensemble de mesures permettant aux populations et aux activités économiques impactées par les changements climatiques de s'adapter, en fonction des différentes zones agro écologiques du territoire national.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale verte :

- le Plan d'Action National de Mesure, Notification et Vérification (MNV) a été validé et donc, disponible ;
- Le guide de Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) a également été validé ; il est en cours de vulgarisation ;
- un certain nombre d'études dont le mécanisme de partage des bénéfices de la REDD+ ; la stratégie de prise en compte des femmes dans le processus REDD+ ; la stratégie d'implication des peuples autochtones pygmées dans le processus REDD+ ; la politique et les outils de gouvernance de la REDD+ sont à valider dans les tous prochains jours.

Le premier draft du document de la Seconde Communication Nationale sur les Changements Climatiques est disponible.

Enfin, le programme REPECC avec entre autres la promotion des énergies renouvelables pour une agriculture durable a été poursuivi et l'étude relative à la mise en place d'un système de monitoring environnemental ainsi que l'état des lieux des données sur l'environnement et les changements climatiques au niveau national pour la période 2014 – 2015 ont été effectués.

Dans le cadre du projet d'aménagement du Bassin Versant de la Bénoué, 15 km de berge de la rive droite du fleuve Bénoué au niveau du village Riao ont été aménagés par la mise en terre de

15 000 plants. Le renforcement mécanique des zones fortement érodées et l'aménagement des couloirs d'abreuvement à bétail ont été réalisés ; de même que les marchés de mise en défens des berges et du dispositif d'arrosage et la cartographie du site ont été passés et sont encours d'exécution.

Programme 362 : Gestion Durable de la Biodiversité

En ce qui concerne le renforcement des évaluations environnementales, l'on note les tenues régulières des sessions du Comité Interministériel de l'Environnement (CIE) et l'accompagnement continu des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels.

Dans le même cadre, le MINEPDED a procédé à la saisine des autorités administratives pour l'opérationnalisation des comités départementaux de suivi des plans de gestion environnementale et sociale ;

Sur le plan du renforcement de la sensibilisation environnementale, Le Programme National de Sensibilisation et d'Education à Environnement multisectoriel vient d'être achevé, pour un coût total de **267.208.575 FCFA**, financé par le PSFE (Programme Sectoriel Forêt Environnement).

Pour ce qui de l'Accès et Partage Equitable des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA), la stratégie nationale a été validé et connaît un début d'implémentation.

Quant à la promotion du développement durable, Les TDRs de l'élaboration de la première phase de la stratégie nationale de développement durable sont disponibles et un consultant a été recruté pour sa réalisation. L'élaboration des termes de référence (2^e phase) sur la définition des grands axes stratégiques en vue de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) en juin 2014

Les indicateurs environnementaux pour l'essentiel sont déjà disponibles et le personnel formé pour la collecte, l'analyse et le traitement des données statistiques environnementales ;

La construction d'un système de monitoring et de contrôle des OVM est en cours d'achèvement.

Programme 363 : Lutte contre Les Pollutions, Nuisances et Substances Chimiques nocives et/ou dangereuses

Les actions suivantes ont été menées :

- **Sur le plan national,**

Dans le domaine de la protection de l'environnement, le Cameroun a mis sur pied des textes

réglementaires visant à renforcer la gestion environnementale, notamment ceux relatifs aux emballages plastiques de moins de 60 Microns et aux emballages non-biodégradables. Des campagnes de sensibilisation à travers les dix Régions du pays ont été menées dans l'optique de sensibiliser la population sur les dangers liés à ce type de déchets (santé humaine, pollution des sols, des eaux, etc.) et les inciter à avoir recours aux alternatives.

Ensuite, des descentes sur le terrain ont été effectuées pour le contrôle de l'application par toutes les parties prenantes de la nouvelle réglementation. A ce jour, l'essentiel des parties prenantes (producteurs, grandes surfaces commerciales, consommateurs) s'y est conformé. La mise en œuvre de ces mesures a eu pour conséquence :

- La réduction des déchets ;
- L'émergence et la promotion des emballages plus respectueux de l'environnement ;
- Le changement des mentalités ;
- L'avènement de nouveaux opérateurs économiques dans les filières emballages.

La mise en œuvre de ce programme a permis entre autre :

- d'intensifier les missions d'inspections et de contrôles environnementaux sur l'étendue du territoire national ;
- de renforcer les capacités matérielles et intellectuelles des Inspecteurs et Contrôleurs environnementaux ;
- de renforcer les capacités des personnes intervenant dans la gestion du contentieux environnemental et la rédaction des documents contentieux, mémoires et conclusions.
- de doter la Cellule du Contentieux des moyens supplémentaires pour un meilleur suivi des affaires pendantes devant les cours et tribunaux ;
- le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude de faisabilité du programme national de gestion des déchets est en cours.

- **Sur le plan international,**

Le Cameroun est déterminé à respecter ses engagements internationaux dans le domaine de la préservation de l'Environnement. A cet égard, des actions ont été prises pour internaliser les conventions de Stockholm, Bale et le protocole de Montréal, l'objectif étant de protéger l'Environnement. Dans la même optique, le Cameroun a signé cette année la Convention de MINIMATA sur le contrôle du Mercure. Tout ceci contribue au transfert de technologies propres, au renforcement des capacités et à la promotion des bonnes pratiques dans les secteurs concernés.

Programme 4 : Pilotage et Administration du MINEPDED

En ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre et suivi-évaluation des programmes opérationnels, notons l'organisation de la conférence annuelle des services centraux et

déconcentrés sur le thème « amélioration de la performance » avec pour but de sensibiliser tous les agents de l'Etat en service au MINEPDED sur l'éthique et la performance au sein de l'administration.

Pour ce qui est de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, il y a lieu de mentionner la poursuite de la mise en place d'un cadre de travail probant par la construction de certaines délégations départementales et régionales (poursuite de la construction des délégations régionales du Littoral et du Nord, et des délégations départementales parmi lesquelles celle Mayo Danay, celle du Dja-et-Lobo ayant été achevée. L'acquisition des équipements et des mobiliers pour les services centraux et déconcentrés. Par ailleurs, le MINEPDED a entrepris la mise en œuvre de son plan de formation pour l'année 2014 dont le coût global est de 310.000.000 FCFA.

En termes de programmation et planification, le Ministère a procédé à l'actualisation et à l'élaboration des différents documents de planification issus de la Chaine PPBS (Plan d'Actions Prioritaires, CDMT, Projet des Performances des Administrations, Rapport Annuel des Performances 2013).

Relativement à l'amélioration de la gouvernance en matière de gestion de l'environnement, de protection de la nature et du développement durable, le Ministère a poursuivi l'amélioration du fonctionnement et de la performance des services par le contrôle interne, l'évaluation des services, des programmes et projets. De plus, la stratégie nationale de lutte contre la corruption dans le sous-secteur environnement a été validée.

SYSTEME D'INFORMATION SUR LA PERFORMANCE

Le décret N°2012/431 du 1er octobre 2012 portant organisation du MINEPDED en son article 29 prévoit une Sous-direction de la Planification Environnementale qui coordonne l'élaboration, l'exploitation et la mise à jour permanente du système d'information sur l'environnement. Cette sous-direction a pour missions :

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans directeurs sectoriels de l'environnement en liaison avec les administrations concernées,
- le suivi de la mise en œuvre et de l'actualisation du Plan National de Gestion de l'Environnement,
- la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques en matière d'environnement,
- l'intégration des considérations environnementales dans tous les plans et programmes, notamment économiques, énergétiques, fonciers, et éducatifs en liaison avec les administrations concernées.
- De plus, nous disposons d'un Centre d'Information et de Documentation Environnementale (CIDE) qui assure :

- la centralisation des données sur l'information et la documentation dans tous les secteurs de l'environnement, en liaison avec les administrations concernées,
- la conservation, la mise à disposition et la valorisation de l'information, de la documentation et des archives environnementales,
- l'appui à la production, à la diffusion et à la mise à disposition de l'information et de la documentation environnementale.

A l'heure actuelle, l'interconnexion à travers le système d'information environnementale (SIE) est effective dans les dix régions. Les remontées d'informations et données statistiques y sont logées et sont opérationnelles. Il reste cependant que la performance à moyen terme pour l'évaluation des programmes soit appréciée à travers les instances régaliennes de suivi évaluation du Ministère.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le MINEPDED au cours des quatre derniers exercices budgétaires s'est vu allouer des dotations en vue d'assurer les missions à lui assignées par le décret. Ainsi, la dotation des dernières années est répertoriée ainsi qu'il suit, et répartie en budget de fonctionnement et d'investissement.

RUBRIQUES	ANNEES					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FONCTIONNEMENT	2,200,000	2,506,000	2,529,000	2,671,000	2,856,000	2,961,000
INVESTISSEMENT	3,000,000	3,300,000	2,200,000	2,200,000	3,500,000	3,500,000
TOTAL	5,202,009	5,808,010	4,731,011	4,873,012	6,358,013	6,463,014

Le tableau ci-dessus fait ressortir une nette évolution des allocations budgétaires du MINEPDED au cours de la période 2009-2014, passant de FCFA 5 200 000 000 à FCFA 6 461 000 000.

Cette croissance s'explique par une augmentation au niveau du fonctionnement, des charges récurrentes liées à la masse salariale, et au niveau des investissements, d'un accroissement du montant alloué entre 2009 et 2010. Ce graphique présente un budget qui se situe en moyenne autour de 5 500 000 000 FCFA. On note une baisse du budget du MINEP de 2010 à 2011 due essentiellement à la baisse des appuis budgétaires alloués dans le cadre du Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE). De 2011 à 2012, on note une légère hausse au niveau du budget de fonctionnement.

En se basant sur les données inscrites dans le graphique ci-dessus qui présente l'évolution du budget du MINEPDED avec prise en compte des sources de financements, l'on peut noter que seule l'année 2010 a vu une forte inclusion de l'appui budgétaire avec un montant de 1 600 000 000 FCFA sur le montant global de 5 806 000 000 FCFA alloués au Ministère. Il y a lieu toutefois de relever que ces appuis budgétaires ont porté essentiellement sur les investissements. Entre 2013 et 2014, les investissements ont légèrement augmenté.

Malgré le constat observé à la hausse dans l'octroi des moyens financiers dans le cadre du budget de l'Etat, les difficultés de plusieurs ordres n'ont pas permis à ce département ministériel d'atteindre les résultats escomptés. On peut citer entre autres :

- l'insuffisance du personnel au poste de travail encore visible;
- le faible taux d'allocation des appuis budgétaires en termes de fonctionnement.

La consommation des crédits au niveau central est faible pour les raisons suivantes :

- Problèmes liés à l'appropriation du logiciel PROBMIS par les gestionnaires des services centraux ;
- La complexité dans la compréhension des notions CP et AE, d'où la passation de certains marchés au niveau local en CP

L'exécution physique et financière des activités de fonctionnement au MINEPDED a été marquée par le démarrage tardif des premiers engagements qui ont effectivement débuté au courant du mois de mars.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le MINEPDED ayant validé sa stratégie sous-sectorielle envisage pour l'exercice budgétaire 2015 de mener les actions prioritaires ci-après dans ses quatre programmes.

Dans le **programme 1 Lutte contre la désertification et les changements climatiques**, il s'agira :

- de poursuivre la restauration des écosystèmes dégradés dans le cadre de l'opération sahel vert.
- poursuivre dans le cadre de la stratégie nationale verte, l'élaboration des étapes restantes de la Stratégie REDD+, de mettre en œuvre la SESA (Strategic Environmental and Social Assessment), des causes de déforestation et dégradation des forêts et des options stratégiques de réduction de ces deux fléaux ;
- démarrer la mise en œuvre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) ;
- Démarrer le suivi du PGES de l'Audit Environnemental Stratégique des Inondations dont le

rapport est disponible.

- De finaliser l'élaboration de la Seconde Communication sur les CC.

Dans le **programme 2 Gestion Durable De La Biodiversité**, il s'agira :

- achever l'élaboration de la stratégie nationale du développement durable ;
- d'élaborer les bases de données qui vont alimenter le système d'information environnemental (SIE).
- De développer et instituer un système de monitoring et de contrôle des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes.

Dans le **programme 3 Lutttes contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses**, il s'agira :

- d'intensifier les inspections et les contrôles environnementaux ;
- poursuivre la promotion d'emplois verts ;
- de suivre la mise en œuvre les plans de gestion environnemental et social des grands projets ;
- de poursuivre avec détermination la lutte contre les emballages plastiques, avec l'acquisition des micromètres aux profits des unités opérationnelles;

Dans le **programme 4 pilotage et administration du MINEPDED**, il s'agira :

- d'assurer la construction des structures opérationnelles au niveau central (structure nouvellement créée par l'organigramme) et déconcentré ;
- De désigner les responsables aux postes de contrôle environnementaux ;
- De mettre en œuvre la stratégie à périmètre ministériel élaborée.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le DSCE et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation.

Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, trois programmes opérationnels et un programme support ont été extraits du Plan d'Actions et du Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018 du MINEPDED.

Programme 361: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectif: Inverser la tendance à la dégradation des terres et promouvoir l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques

Programme 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE

Objectif: Prendre en compte les principes du développement durable dans les documents de stratégies sectorielles dont la cible à atteindre pour l'horizon 2018;

Programme 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

Objectif: Réduire les pollutions et nuisances environnementales par la gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques

Programme 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif: Améliorer la mobilisation des moyens d'action et la gouvernance des programmes opérationnels au MINEPDED

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Les quatre programmes du MINEPDED disposent chacun d'une stratégie qui lui est propre pour sa mise en œuvre. De ce fait, elle intègre les contributions des services centraux, des services déconcentrés du Ministère, ainsi que celles des CTDs en ce qui concerne les compétences transférées.

De plus ces stratégies allient les synergies avec les autres départements ministériels, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Dans le cadre de sa vision de long terme, le Cameroun ambitionne d'assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, d'améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et d'inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources

environnementales. Raison pour laquelle, nous avons élaboré le Programme intitulé : « Lutte contre la désertification et les changements climatiques ».

Sur le plan organisationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité technique du Directeur de la Conservation et la Gestion des Ressources Naturelles (DCGR). L'exécution nécessitera la collaboration de plusieurs acteurs institutionnels ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé. Parmi ceux-ci on peut citer la COMIFAC, le PNUD, la Banque Mondiale, la BAD, la JICA, le JICS, la GIZ, l'AFD, la FAO, le CIFOR, les ONG internationales (WWF, WCS, IUCN), le MINADER, le MINEPIA, le MINFOF, le MINTRANSPORT, le MINRESI, le MINEPAT, le MINEE, le MINSANTE, etc.

Dans le même temps, La stratégie du Gouvernement dans la Gestion durable des ressources naturelles vise à organiser et à encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile, etc. en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement. Il s'agit de mettre en oeuvre des actions en faveur de la gestion environnementale des activités rurales, de la gestion de la biodiversité et la valorisation des ressources et le reboisement des sols dégradés. Au regard de ces orientations le Programme II : « Gestion durable de la biodiversité » vise à combler ces attentes.

Sur le plan organisationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité technique du Directeur du Développement des Politiques Environnementales (DDPE) du MINEPDED. Compte tenu de la dimension transversale de ce programme Biodiversité, sa mise en uvre concernera plusieurs acteurs institutionnels ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé. Parmi ceux-ci on peut citer le GEF, le PNUD, la Banque Mondiale, le PNUE, la FAO, l'ONUDI, la GIZ, les ONG internationales telles que WWF, WCS, CIFOR, l'IUCN, le MINADER, le MINEPIA, le MINFOF, le MINRESI, le MINEPAT, etc.

Enfin, le DSCE préconise de mener des actions dans l'optique d'inverser les tendances négatives liées aux pollutions et nuisances. Pour y parvenir le programme « Lutte contre les pollutions, nuisances et produits chimiques dangereux » viendra répondre à ces préoccupations.

Ce programme sera placé sous la coordination du Directeur des Normes et du Contrôle (DNC). Il impliquera plusieurs acteurs notamment :

- L'élaboration des textes juridiques, des normes et des procédures environnementales sera faite de concert avec les administrations sectorielles qui interviendront dans le processus d'élaboration et de validation (MINJUSTICE, MINIMIDT, MINEE, MINADT, MISANTE, MINEPAT, MINFI, MINEPIA, MINADER, MINTP.), les opérateurs privées du secteur, la société civile ;
- Le renforcement de la police environnementale sera exécuté en concertation avec les administrations sectorielles notamment le MINDCAF, le MINDUH, le secteur privé, les Collectivités territoriales décentralisées et les populations, les laboratoires de contrôle d'analyse

chimique et environnementale, l'Agence de Normalisation et la qualité (ANOR),

- L'appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets sera mise en uvre en partenariat avec les Collectivités Territoriales Décentralisées, en effet, suivant les dispositions réglementaires portant attributions des CTD, cette action incombe principalement à ces derniers, mais le MINEPDED se propose de leur apporter un appui technique dans l'accomplissement de cette action.

La coordination du Programme incombe au coordonnateur et son staff.

Tous ces programmes nécessitant un accompagnement, le pilotage stratégique du ministère et la gestion des ressources humaines et matérielles seront portés par un programme intitulé « Gouvernance Et Appui Institutionnel Du Sous-Secteur Environnement, Protection De La Nature Et Du Développement Durable ».

Sur le plan opérationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité du Directeur des Affaires Générales. Celui-ci sera soutenu par le Chef de Division des Etudes, des Projets et de la Coopération qui participera à la réalisation des activités du programme. Ce programme bénéficiera de l'appui technique du MINFI et du MINEPAT. Par ailleurs d'autres administrations à l'instar du MINEFOP, du MINTSS et des CTD seront impliquées.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 361

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	Restaurer les écosystèmes dégradés	Nombre d'hectares reboisés	2 080	3 520	Rapports
02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique	Différentes mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques mises en place	1	1	Rapports
03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives	Système de monitoring environnemental opérationnel	0	1	Rapports
04	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	Améliorer l'offre de service écosystémique	Nombre de biens et services écosystémiques disponibles	60 000	120 000	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers	niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale	30	60	Rapports PGEs
02	DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	Assurer un meilleur contrôle des OVMS et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national	Inventaires des OVMS repertoriés	0	3	rapports du comité
03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable	nombre de personnes sensibilisées	200	380	Rapports de campagnes des eniblisations rapports d'ateliers
04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable	Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés	0	2	Document de stratégies
05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	0	3	Données/Statistiques SIE

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES	Produire des textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations à mieux gérer leurs déchets	Nombre de textes juridiques/normes élaborés et signés	7	15	Documents des normes Documents des textes juridiques
02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux	Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels	0	30	Textes de création
			Nombre d'inspections effectuées	600	1 800	PV PVCi
03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux	Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées	0	10	Documents de conventions
05	GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX	Protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets	Quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique	5	13	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 364

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

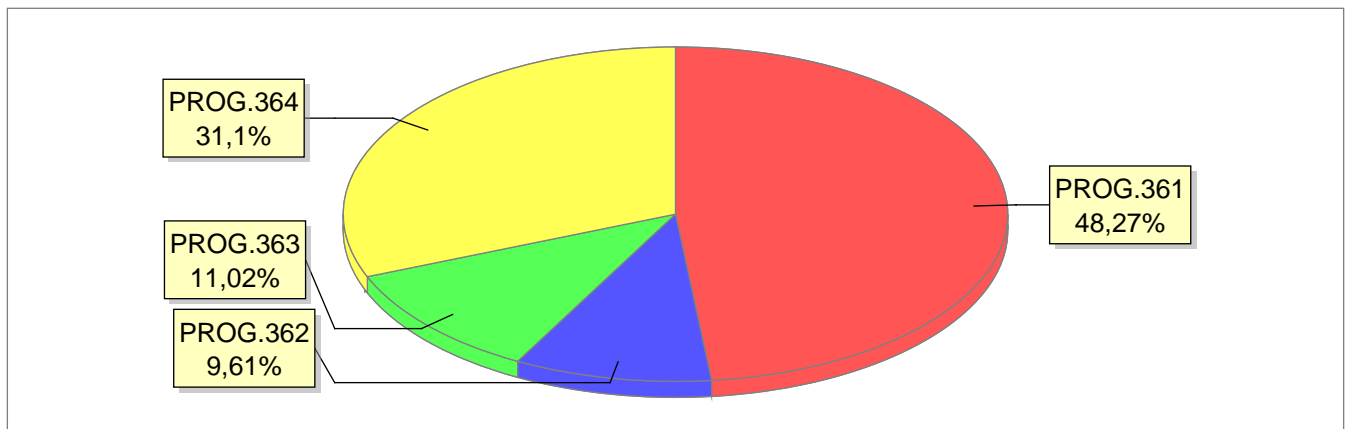
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au minepded	75	95	Rapports d'activités des Programmes Rapports de suivi
02 GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED	Assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEPDED	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au ministère	4	12	Rapport d'exécution du budget
03 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPDED	Documents de planification et de programmation produits annuellement les délais au MINEPDED	0	9	PAP, CDMT et PPA
04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	Annuaire statistique produit annuellement au ministère	0	3	Annuaire
05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	40	75	rapports d'activités
06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPDED	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPDED	80	95	textes de nominations
07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur (informatique) au ministère	30	75	rapport d'exécution schéma directeur
08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPDED	Nombre de rapports de mission au minepded	2	12	Rapports de missions IG Rapports comité anti corruption
09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED	Veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère	60	75	Textes élaborés
10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	50	75	Publications
11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère	10	25	Système d'archivage

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

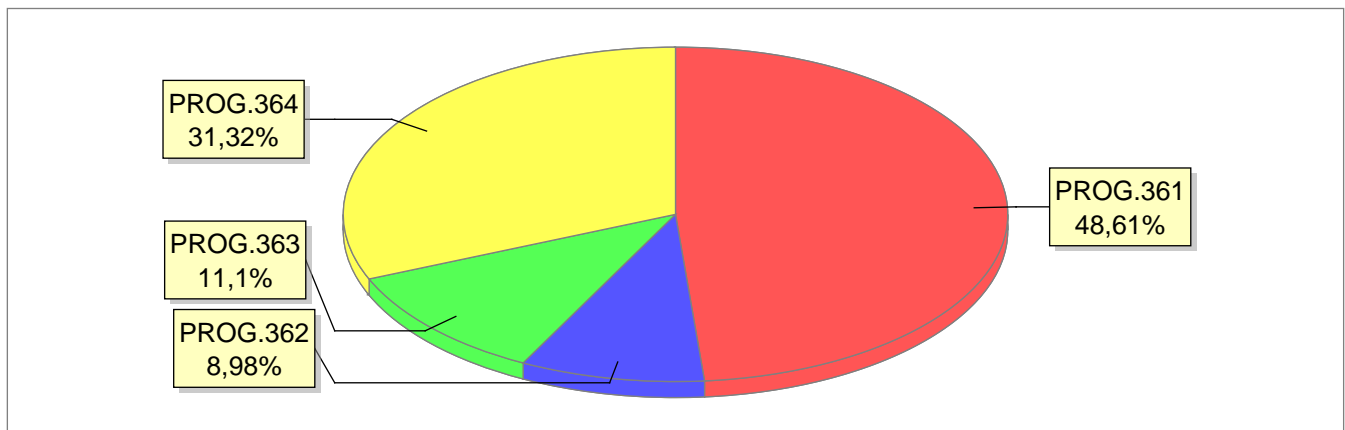
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
361 LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	323 700 000	323 700 000	3 157 000 000	3 157 000 000	3 480 700 000	3 480 700 000
362 GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	502 875 000	502 875 000	190 000 000	140 000 000	692 875 000	642 875 000
363 LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	600 875 000	600 875 000	194 000 000	194 000 000	794 875 000	794 875 000
364 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1 808 550 000	1 808 550 000	434 000 000	434 000 000	2 242 550 000	2 242 550 000
TOTAL	3 236 000 000	3 236 000 000	3 975 000 000	3 925 000 000	7 211 000 000	7 161 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 361

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

- WASSOUNI

Directeur de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le DSCE a identifié le capital naturel (eau, sol, végétation, faune) comme l'un des principaux supports du développement de la production primaire, et a inscrit la préservation des ressources naturelles au rang des priorités de la décennale 2010-2020.

Ce programme qui a trois actions (Promotion et restauration de la nature , Lutte contre les changements climatiques , Renforcement du Monitoring Environnemental) visera sur la période 2014 - 2018, à augmenter la superficie des terres restaurer de 16200 ha à 36200 ha, à assurer des mesures d'adaptation aux changements climatique, par l'élaboration la stratégie nationale REDD et la mise en uvre du plan national d'adaptation aux changements climatiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Inverser la tendance à la dégradation des terres et promouvoir l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Différentes mesures de résilience aux changements climatiques mises en place	-	2013	2	2016	2
2	Superficie des terres restaurées	ha	2013	16 200	2016	28 200

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE

ACTION 02: LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 03: RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL

ACTION 04: PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Les perturbations observées au niveau des performances des secteurs phares de l'économie du Cameroun, notamment l'énergie, les transports, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les forêts sont fortement liés aux facteurs climatiques. En effet, la forte variabilité de la pluviométrie et la hausse constante des températures ont eu des incidences ces deux dernières décennies sur les secteurs productifs et sur l'avancée de la désertification. De même, les sols se sont considérablement dégradés, le calendrier agricole a été perturbé par les variabilités climatiques et les barrages de retenue et de production hydroélectrique ont connu une baisse du niveau de leurs eaux suite à la diminution des précipitations et à l'ensablement. La zone du littoral, a été victime des inondations et d'érosion côtière suite à l'augmentation du niveau de la mer. Les secteurs du logement, du tourisme et du transport subissent des pertes dues à la dégradation de ces écosystèmes côtiers.

Dans le cadre de la mise en uvre des Conventions des Nations Unies sur les Changements climatiques et sur la lutte contre la désertification, et face aux impacts liés à la dégradation des terres et à l'instabilité

climatique sur les secteurs économiques, sociaux et environnementaux, le Chef de l'Etat a prescrit la mise en uvre de l'opération sahel vert et a créé l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC). Dans cette perspective, le MINEPDED dans le cadre de la stratégie de son programme lutte contre la désertification et changements climatiques envisage pour la triennale 2015-2017:

- de poursuivre l'opération «sahel vert » en élargissant la zone de couverture de ses interventions à la région du Nord tout en augmentant la superficie des plantations et le nombre de foyers améliorés par localité. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés;
- de conserver les écosystèmes de mangroves, en poursuivant ses actions dans les mangroves de l'estuaire du Wouri et de l'estuaire du Rio del Rey. Cela demandera également des investissements importants pour les travaux de production et de mise en terre des plants, de sensibilisation et de formation des groupes cibles sur les techniques de gestion durable des mangroves;
- de lancer la troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques au Cameroun;
- de préparer le Cameroun au mécanisme REDD+ à travers la mise en uvre des projets pilotes et l'élaboration de la stratégie nationale REDD+;
- de mettre en place un Système de Monitoring, Notification et Vérification (MNV) lié au REDD+;

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE

Cette action permettra de remettre en bon état les écosystèmes dégradés du territoire national, pour que ceux-ci continuent de produire les biens et services utiles au bien-être des populations. Au cours de cette triennale 2015-2017, la restauration de la nature se focalisera sur le reboisement des espaces dégradés des zones septentrionales, l'aménagement du bassin versant de la Bénoué, la régénération des mangroves, l'amélioration du taux de reboisement en milieu urbain et la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes.

OBJECTIF 1. Restaurer les écosystèmes dégradés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'hectares reboisés	ha	2014	2 080	2016	3 520

ACTION 02

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'enjeu de cette action porte sur la limitation des effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socioéconomique. Les activités dans cette action consisteront principalement à l'élaboration d'un cadre stratégique et réglementaire, le développement et l'exécution des programmes et projets d'adaptation, la finalisation de la seconde communication nationale et le démarrage de la troisième communication nationale sur les changements climatiques, l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ et la préparation du Cameroun au mécanisme REDD+ à travers les projets

pilotes.

OBJECTIF 1. Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Différentes mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques mises en place	-	2013	1	2016	1

ACTION 03

RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL

Cette action permettra de suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives et orienter les décisions publiques et les comportements des populations vis-à-vis des ressources environnementales.

OBJECTIF 1. Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Système de monitoring environnemental opérationnel	-	2012	0	2015	1

ACTION 04

PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

Pour améliorer le potentiel productif des écosystèmes, afin que ceux-ci continuent à fournir les multiples services à la collectivité nationale, cette action va se concentrer dans la restauration des écosystèmes aquatiques notamment ceux de la zone côtière et des bassins fluviaux et lacustres continentaux du Wouri, du Lac Tchad, de la Bénoué, du Nyong, de la Sanaga et dans l'estuaire du Rio Del Rey. Il s'agira particulièrement du développement et de la mise en oeuvre de bonnes pratiques dans les zones précitées.

OBJECTIF 1. Améliorer l'offre de service écosystémique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de biens et services écosystémiques disponibles	nb	2012	60 000	2015	120 000

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	281 500 000	281 500 000	1 347 000 000	1 347 000 000	1 628 500 000	1 628 500 000
02 LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	5 000 000	5 000 000	1 615 000 000	1 615 000 000	1 620 000 000	1 620 000 000
03 RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000

PROGRAMME 361 - LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
 PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

04	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	26 200 000	26 200 000	195 000 000	195 000 000	221 200 000	221 200 000
TOTAL		323 700 000	323 700 000	3 157 000 000	3 157 000 000	3 480 700 000	3 480 700 000

7. PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ

RESPONSABLE DU PROGRAMME

- WOUAMANEMBELE

Directeur du Développement des Politiques Environnementales

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La convention sur la diversité biologique a fixé trois objectifs qui guident notre action ; il s'agit de la conservation de la biodiversité, de l'utilisation durable de ses composantes et le partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétique. C'est dans cette perspective que ce programme qui a cinq actions suscite la prise en compte du développement durable dans les documents de stratégies sectorielles.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Inciter à la prise en compte du développement durable dans les documents de Stratégies sectorielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte le développement durable	nb	2014	2	2016	4

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

ACTION 02: DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

ACTION 03: RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

ACTION 04: PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 05: DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Cameroun dispose d'une richesse biologique remarquable; elle se compose d'une flore continentale, d'une faune terrestre, d'une biodiversité maritime et côtière, d'eau douce, agricole, et d'une biodiversité microbienne. Cette biodiversité est la principale pourvoyeuse de matière première pour les secteurs forestiers, de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, de la pharmacie, de la recherche fondamentale et appliquée.

Toutefois, sous l'effet de la pression démographique et des actions anthropiques, cette biodiversité subit une destruction matérialisée par:

- la déforestation provenant de l'exploitation industrielle des forêts, de l'urbanisation ou encore des projets de développement entraînant des modifications irréversibles de la biodiversité originelle;
- les systèmes cultureux inappropriés comme l'agriculture itinérante sur brûlis compromettant les cycles biologiques de reconstitution des écosystèmes;
- les feux de brousse, le surpâturage, le braconnage, la pollution des eaux qui constituent de graves menaces sur la stabilité de la biodiversité du Cameroun.

Pour sauvegarder cette biodiversité, et partant continuer à bénéficier de la chaîne de valeur créée dans les différents secteurs économiques suscités, le MINEPDED envisage, à travers le programme Gestion durable de la biodiversité de :

- renforcer les évaluations environnementales;
- renforcer la sensibilisation environnementale
- promouvoir le développement durable
- développer et diffuser l'information environnementale

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Cette action vise à accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets d'infrastructure en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers. Pour la période 2014-2016, cette action se focalisera sur la poursuite de l'accompagnement des agents opérateurs économiques dans les évaluations environnementales et l'intensification du suivi des Plans de Gestion Environnementale (PGES).

- OBJECTIF 1.** Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale	%	2014	30	2016	60

ACTION 02

DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Given the current imperative related to the cross-border issue of LMOs at the international level, and specifically at the sub-regional level, it was high time for MINEPDED to brainstorm on institutional enhancement, necessary capacity building for the entry and control of LMOs throughout the national territory. Thus, to enable the harmonious application of Law 2003/006 to lay down Safety Regulations Governing Modern Biotechnology in Cameroon, this action aims to ensure the monitoring of LMOs and IAS.

- OBJECTIF 1.** Assurer un meilleur contrôle des OVMS et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Inventaires des OVMS repertoriés	nb	2014	0	2016	3

ACTION 03**RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE**

La résolution 57/255 ;58/219 ;59/237 de l'Assemblée Générale des Nations Unies invite les gouvernements à envisager des plans d'action en matière de sensibilisation et de l'éducation en vue du développement durable. Fort de cela, il s'agira dans cette action de poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable. Dans ce sens il sera question d'élaborer le programme national de sensibilisation et de poursuivre la sensibilisation sur les grandes thématiques environnementales.

OBJECTIF 1. Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de personnes sensibilisées	nb	2014	200	2016	380

ACTION 04**PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'objectif ici est de rendre disponible les données existantes et fiables sur l'environnement. Pour la période 2015-2017, cette action se concentrera sur la production, la mise à jour et la diffusion, de la collecte des données environnementales. L'accomplissement de cet objectif dépendra du nombre de bases de données thématiques disponibles dans le système d'Information Environnementales connectés à l'ensemble des dix régions.

OBJECTIF 1. Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés	nb	2014	0	2016	2

ACTION 05**DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE**

L'objectif recherché est de rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement. Pour la triennale 2014-2016, cette action se concentrera sur la production, l'actualisation et la diffusion des données environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par le nombre de bases de données thématiques disponibles dans le Système d'Information environnementale (SIE) interconnectée des dix régions.

OBJECTIF 1. Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	nb	2014	0	2016	3

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	290 875 000	290 875 000	0	0	290 875 000	290 875 000
02	DÉVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTÈME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	0	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	15 000 000	15 000 000	80 000 000	80 000 000	95 000 000	95 000 000
04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	56 000 000	56 000 000	90 000 000	40 000 000	146 000 000	96 000 000
05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	141 000 000	141 000 000	0	0	141 000 000	141 000 000
TOTAL		502 875 000	502 875 000	190 000 000	140 000 000	692 875 000	642 875 000

8. PROGRAMME 363

**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES
NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES
NOCIVES ET/OU DANGEREUSES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PETER AYUK ENOH
Directeur des Normes et du Contrôle

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans ce programme, il sera question d'accentuer les inspections environnementales à travers le renforcement de la police environnementale, l'institution d'un corpus juridique et réglementaire dans le domaine des normes et procédures environnementales. Concrètement, il s'agira de réduire les pollutions et nuisances environnementales par une gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réduire les pollutions et nuisances environnementales par la gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des installations respectueuses de la réglementation environnementale	%	2014	40	2016	60

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE
- ACTION 03:** APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS
- ACTION 05:** GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

A l'horizon 2035, le Cameroun ambitionne de devenir un pays émergent, ce qui suppose un développement accéléré des activités socio-économiques. Ce développement couplé à la croissance démographique et à l'urbanisation non maîtrisées, pourraient être à l'origine d'une augmentation de la pollution et des nuisances et par conséquent un frein à l'atteinte de l'objectif de cette vision. Afin d'améliorer le cadre de vie des populations par la réduction des risques liés aux pollutions, aux nuisances et aux substances chimiques nocives et/ou dangereuses, le MINEPDED envisage :

- D'élaborer des textes juridiques, des normes et des procédures environnementales ;
- De renforcer la police environnementale ;
- D'apporter un appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets;
- De mettre en uvre des Conventions Internationales de lutte contre la pollution et les produits chimiques dangereux.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

L'objectif de cette action est de produire les textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations et les ménages à mieux gérer leurs déchets, et d'autre part de mettre sur pied, un programme de sécurisation des recettes environnementales. Pour la période 2015-2017, Cette action se focalisera sur la finalisation des textes portant sur la fiscalité environnementale incitative, la poursuite de l'élaboration des textes d'application de la loi-cadre, l'élaboration et l'homologation des normes et directives environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de textes juridiques élaborés, de normes et directives environnementales élaborées et/ou homologuées.

OBJECTIF 1. Produire des textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations à mieux gérer leurs déchets

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de textes juridiques/normes élaborés et signés	nb	2013	7	2016	15

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE

The objective here is to improve the nationwide coverage, the frequency and effectiveness of inspections and environmental controls. To achieve this goal, the acquisition of rolling stock and inspection equipment such as mobile laboratories for analysis and control kits, the construction and the equipment of a reference environmental laboratory, as well as the training of inspectors and controllers are necessary. The achievement of this objective will depend on the number of created and operational environmental check points and the number of inspections carried out.

OBJECTIF 1. Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels	nb	2014	0	2016	30
2	Nombre d'inspections effectuées	nb	2014	600	2016	1 800

ACTION 03

APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'objectif visé est de préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux. Cette action se focalisera sur la mise en place des centres pilotes de traitements des déchets, à l'appui à la création et/ou réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées, à l'appui technique au curage des drains et la cartographie des zones à fort potentiel de pollution. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de conventions de collaboration pour la

gestion des déchets signées entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées.

OBJECTIF 1. Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées		2013	0	2016	10

ACTION 05

GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX

Ces cinquante dernières années, nous avons tous participé bien malgré nous à l'essor des produits chimiques qui ont été utilisés sur les plantes, les animaux et les êtres humains. Il est vrai que la révolution chimique a beaucoup contribué à l'amélioration des conditions de vie des hommes, augmenter les rendements des cultures en éliminant les ravageurs mais une fois libérées de par le monde, certaines substances chimiques sont toxiques, persistent des années dans l'environnement, se déplacent depuis l'endroit où elles sont utilisées sur des milliers de kilomètres et constituent à long terme des menaces et des dangers pour la santé et l'environnement. Il convient donc de gérer écologiquement ces produits chimiques et déchets toxiques apparentés car ils sont à l'origine de plusieurs maladies telles que cancers, malformations congénitales, troubles nerveux.... Les maladies causées par les substances chimiques et déchets toxiques et/ou dangereux sont transmis de générations en générations. Ces produits chimiques sont tels que les pesticides obsolètes et /ou avariés, les déchets médicaux, les emballages plastiques et tous les produits chimiques industriels. Débarrassons donc le Cameroun des produits chimiques toxiques car notre santé et notre bien être en dépend.

OBJECTIF 1. Protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique	t	2014	5	2016	13

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES	32 000 000	32 000 000	0	0	32 000 000	32 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	355 375 000	355 375 000	0	0	355 375 000	355 375 000
03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	213 500 000	213 500 000	0	0	213 500 000	213 500 000
05	GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX	0	0	194 000 000	194 000 000	194 000 000	194 000 000
TOTAL		600 875 000	600 875 000	194 000 000	194 000 000	794 875 000	794 875 000

9. PROGRAMME 364

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT,
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PATRICK KUM B AKWA
Directeur des Affaires Générales

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le MINEPDED est confronté à trois difficultés majeures à savoir: (i) l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux et déconcentrés, (ii) le manque qualitatif et quantitatif de personnels et (iii) la mobilisation insuffisante et dans les délais des ressources financières pour assumer son mandat d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique du gouvernement en matière d'environnement. Ce programme support va contribuer à renforcer et à soutenir la mise en œuvre des actions et activités dévolues aux programmes opérationnels. Dans le même temps, il veillera à renforcer les aspects liés à la gouvernance, à la prise en compte de l'aspect genre, et à faciliter à asseoir les infrastructures pour un meilleur cadre de travail.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des actions du MINEPDED	%	2013	75	2016	80

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED

ACTION 02: GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED

ACTION 03: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

ACTION 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE

ACTION 05: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE

ACTION 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED

ACTION 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED

ACTION 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED

ACTION 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED

ACTION 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme permet d'assurer le pilotage des composantes opérationnelles du sous- secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable. Dans le cadre de ce programme, les actions à mettre en œuvre seront orientées autour : de la coordination et suivi des activités des services, des études stratégiques et planification, de la gestion financière et budgétaire, du développement du système d'information statistique, de l'amélioration du cadre de travail, du développement des ressources humaines, du développement des TICs, du contrôle et audit interne, du

conseil juridique, de la communication et relation publique et de la gestion des ressources documentaires au MINEPDED.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED

L'objectif visé ici est d'améliorer substantiellement la mise en oeuvre des programmes opérationnels du MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la coordination des activités des services centraux et déconcentrés, la coordination et suivi de la mise en oeuvre des différents programmes du MINEPDED, le suivi-évaluation des activités des services centraux et déconcentrés du MINEPDED. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au ministère.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au minepded	%	2014	75	2016	95

ACTION 02

GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED

L'objectif visé à travers cette action est d'optimiser la gestion des ressources financières du MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action visera en particulier, la coordination de la gestion des ressources matérielles et financières. L'atteinte de cet objectif sera mesurée au vu des documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au ministère

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au ministère	nb	2014	4	2016	12

ACTION 03

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

L'objectif recherché ici est de mettre en cohérence la politique environnementale avec les politiques publiques. Pour la triennale 2015-2017, cette action visera en particulier, l'actualisation des documents de programmation, de planification et du cadre de coopération et le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie ministérielle. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par les documents de programmation et de planification (PAP, CDMT et RAP) révisés et actualisés.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement les délais au MINEPDED	nb	2014	0	2016	9

ACTION 04**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE**

L'objectif visé ici est de mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la conception, la production et la diffusion de l'annuaire statistique du MINEPDED et la synthèse des programmes d'action, des notes de conjoncture et des rapports d'activités des services.

OBJECTIF 1. Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Annuaire statistique produit annuellement au ministère	nb	2014	0	2016	3

ACTION 05**AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE**

L'objectif visé à travers cette action est de renforcer en équipements divers (mobilier, matériels informatiques) et matériels roulants des services centraux et déconcentrés. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers la proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé au ministère.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2014	40	2016	75

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'objectif visé à travers cette action est d'améliorer le rendement du personnel à travers, la promotion de l'approche genre, l'animation de la vie associative et culturelle du MINEPDED. Il s'agira aussi de poursuivre la mise en oeuvre du plan de formation du MINEPDED, l'opérationnalisation du SIGIPES, la coordination et la gestion des ressources humaines, en vue de la mise à jour du fichier solde du personnel. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le taux de mise en œuvre du cadre organique du MINEPDED.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPDED

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPDED	%	2014	80	2016	95

ACTION 07**DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED****OBJECTIF 1.** Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur (informatique) au ministère	%	2014	30	2016	75

ACTION 08**CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED**

L'objectif visé ici est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services du MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur le contrôle interne et l'évaluation des services centraux et déconcentrés, des programmes, projets et structure sous tutelle, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption dans le sous-secteur Environnement.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports de mission au minepded	nb	2014	2	2016	12

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED**

L'objectif recherché est de veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la poursuite de l'élaboration des textes d'application de la Loi N° 96/2 du 5 août 1996 portant loi cadre sur la gestion de l'environnement, la production, la distribution et la vulgarisation d'un recueil des textes juridiques, la défense des intérêts de l'Etat en justice, et le développement d'une veille juridique.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère	%	2014	60	2014	75

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED**

L'objectif visé ici est d'accroître la visibilité des actions menées au MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action portera sur la mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du MINEPDED, l'exploitation des articles relatifs aux questions environnementales de la protection de la nature et du développement durable publiés dans les médias nationaux et internationaux, la conception et la mise en forme des messages spécifiques du Ministre, la rédaction et la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le Ministère.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	%	2014	50	2016	75

ACTION 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED**

L'objectif visé ici est d'améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la poursuite de la mise en place du système de classement de la documentation, la collecte, la centralisation et la conservation de la mémoire institutionnelle du MINEPDED, la consolidation et le renforcement de la gestion de la documentation sur l'environnement et la protection de la nature.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère	%	2014	10	2016	25

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED	525 127 000	525 127 000	0	0	525 127 000	525 127 000
02	GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED	63 000 000	63 000 000	0	0	63 000 000	63 000 000
03	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	67 425 000	67 425 000	0	0	67 425 000	67 425 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE	948 598 000	948 598 000	434 000 000	434 000 000	1 382 598 000	1 382 598 000
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	39 800 000	39 800 000	0	0	39 800 000	39 800 000
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED	61 600 000	61 600 000	0	0	61 600 000	61 600 000
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED	18 000 000	18 000 000	0	0	18 000 000	18 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED	31 000 000	31 000 000	0	0	31 000 000	31 000 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	22 000 000	22 000 000	0	0	22 000 000	22 000 000
TOTAL		1 808 550 000	1 808 550 000	434 000 000	434 000 000	2 242 550 000	2 242 550 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	INFRASTRUCTURES	7 211 000	7 161 000
Fonction 84	Assainissement et protection de l'environnement	7 211 000	7 161 000
Programme 361	LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	3 480 700	3 480 700
Action 01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	1 628 500	1 628 500
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	80 000	80 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 525	3 525
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 250	5 250
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	60 000	60 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 35 00 45	Comité de Coordination de la Lutte contre la Désertification	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	44 000	44 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 75	Comité National GEF	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 37 00 08	Sous-Direction de la Promotion et de la Restauration de la Nature	11 000	11 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 13 130	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord	858 500	858 500
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	18 000	18 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	81 930	81 930
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	90 000	90 000
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	3 950	3 950
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	168 050	168 050
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	485 070	485 070
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	153 500	153 500
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	19 250	19 250
2322	Travaux d'aménagements, de viabilisation ou de clôtures des terrains non définies sur fonds de contrepartie en taxes et droits	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
2020	Etude d'organisation	72 000	72 000
2025	Evaluations de projets	7 500	7 500
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	33 250	33 250
Article 45 10 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Djerem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Faro et Déo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Banyo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbéré	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Vina	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Kim	12 000	12 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	12 000	12 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Diamaré	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Logone et Chari	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Danai	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Kani	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Sava	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Tsanaga	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Benoué à Garoua	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Faro à Poli	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo-Louti	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo-Rey	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haut-Nkam	9 000	9 000
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	9 000	9 000
Article 64 10 02	COMMUNE DE BANKIM	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 10 251	Communauté Urbaine de Ngaoundéré	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 11 46	COMMUNE DE NBANGASSINA	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 13 04	COMMUNE DE BOGO	8 010	8 010

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	8 010	8 010
Article 64 13 16	COMMUNE DE GOULFEY	17 640	17 640
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	17 640	17 640
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	71 200	71 200
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	71 200	71 200
Article 64 13 30	commune de Kalfou	19 020	19 020
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	19 020	19 020
Article 64 13 32	COMMUNE DE KAR-HAY	8 010	8 010
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	8 010	8 010
Article 64 13 461	COMMUNE DE MAROUA Ier	16 020	16 020
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	16 020	16 020
Article 64 13 50	COMMUNE DE MERI	16 020	16 020
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	16 020	16 020
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	16 020	16 020
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	16 020	16 020
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	24 030	24 030
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	24 030	24 030
Article 64 13 58	COMMUNE DE MORA	8 010	8 010
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	8 010	8 010
Article 64 13 72	COMMUNE DE TOKOMBERE	16 020	16 020
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	16 020	16 020
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	17 000	17 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	17 000	17 000
Article 64 16 05	commune de Fundung	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 17 20	COMMUNE DE BANDJA	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 17 40	commune de Fouban	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 17 63	COMMUNE DE PETTE-BANDJOUN	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 18 26	Commune de meyomessala	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 18 43	COMMUNE DE LOKOUNDJE	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Action 02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	1 620 000	1 620 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	115 000	115 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	115 000	115 000
Article 35 00 40	Comité des Mécanismes de Développement Propre	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 98 00 00	FINEX	1 500 000	1 500 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	1 500 000	1 500 000
Action 03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	11 000	11 000
Article 33 00 031	Sous Direction du Monitoring et du Suivi Ecologique du Climat	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 04	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	221 200	221 200
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	90 000	90 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	10 000	10 000
2025	Evaluations de projets	15 000	15 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	25 000	25 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000
Article 35 00 30	Comité de Biosécurité	3 600	3 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 35	Comité de Biodiversité	3 600	3 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 65	Comité National Ramsar	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 37 00 02	Sous-Direction de la Planification Environnementale	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	15 000	15 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000	15 000
Article 64 14 06	COMMUNE de DIZANGUE	10 500	10 500
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	10 500	10 500
Article 64 14 14	COMMUNE DE DOUALA IVe	15 000	15 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000	15 000
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	15 000	15 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000	15 000
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	9 500	9 500
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	9 500	9 500
Article 64 14 60	COMMUNE DE BONALEA	15 000	15 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000	15 000
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	25 000	25 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	692 875	642 875
Action 01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	290 875	290 875
Article 33 00 01	Direction du Développement des Politiques Environnementales	81 000	81 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	61 000	61 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 33 00 11	Sous Direction des évaluations environnementales	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 12	Sous Direction des Plans de Gestion Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 16	Comité de suivi de plans de gestion environnemental et social	20 000	20 000
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	20 000	20 000
Article 35 00 80	Comité de Programme de la Composante 1 PSFE	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 37 00 07	Sous-Direction de la Conservation et de la Protection de la Biodiversité	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Centre	11 075	11 075
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 250	2 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 450	2 450

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 44 12 120	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Est	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 45 11 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haute Sanaga	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lékié	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Inoubou	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Kim	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 11 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mefou et Afamba	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 11 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mefou et Akono	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 11 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mfoundi	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 11 40	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et Kellé	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 11 45	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et Mfoumou	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 11 50	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et So'o	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 12 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Boumba et Ngoko	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 12 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, d'Abong-Mbang	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 12 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Kadey	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 12 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lom et Djerem	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Dja et Lobo	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mvila	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Océan	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Vallée du Ntem	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action	03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	95 000	95 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 70	Comité de Gestion des Journées Mondiales	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 851	Comité CHM	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Centre	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Est	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l' Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud-Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Action 04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	146 000	96 000
Article 33 00 011	Sous Direction de l'Encadrement et du Partenariat	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	33 00 10	Direction de la Promotion du Développement Durable	108 000	58 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
	2020	Etude d'organisation	90 000	40 000
Article	33 00 13	Sous Direction de l'Economie Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	35 00 10	Comité National chargé de la mise en oeuvre du programme de la décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du développement durable	7 000	7 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	35 00 95	Commission Nationale sur l'Environnement et le Développement Durable	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Action	05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	141 000	141 000
Article	33 00 20	Direction du Centre d'Information et de la Documentation sur l'Environnement	18 000	18 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Article	33 00 21	Section des Systèmes d'Information Environnementale	13 000	13 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	33 00 22	Section de la Documentation Environnementale	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 23	Section des Centres d'Echange d'Information	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 37 00 05	Sous-Direction de la Sensibilisation	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 69 00 10	PGE/Système d'Information Environnementale	77 000	77 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6901	Provisions de fonctionnement	72 000	72 000
Action 02	DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	20 000	20 000
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	20 000	20 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	794 875	794 875
Action 01	ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES	32 000	32 000
Article 32 00 131	Cellule de la Réglementation	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 021	Sous Direction des Normes, des agréments et des visas	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 14	Sous Direction des Recettes Environnementales	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	355 375	355 375
Article 26 00 01	Brigade des Inspections Environnementales	12 375	12 375
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 350	2 350
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	705	705
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 208	4 208
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 32 00 132	Cellule du Contentieux	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	121 000	121 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 525	3 525
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 250	5 250
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000	35 000
6210	Salaires brut du personnel sous statut général de la fonction publique	64 000	64 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 44 17 170	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l' Ouest	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 44 19 190	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud-Ouest	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
Article 45 14 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Moungo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nkam	6 600	6 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Sanaga-Maritime.	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Wouri	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Boyo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Bui	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Donga-Mantum	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mentchum	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mezam	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Momo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ngo-Ketunja	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Bamboutos	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haut-Nkam	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Hauts Plateaux	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Koung-Khi	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Menoua	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mifi	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ndé	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Noun	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Fako	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Koupé-Manengouba	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lebialem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Manyu	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Meme	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ndian	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	213 500	213 500
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	203 000	203 000
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	203 000	203 000
Article 33 00 022	Sous Direction de la Gestion des Déchets des Produits Chimiques, Toxiques et Dangereux	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 05	GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX	194 000	194 000
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	50 000	50 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000	30 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 10 35	Commune de Ngaoundéré II	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 86	COMMUNE YDE I	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 88	COMMUNE DE YAOUNDE II	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 89	COMMUNE DE YAOUNDE III	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 90	Commune de Yaounde V	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 92	commune de yaoundé IV	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 96	Commune de Yaoundé VI	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 11 98	COMMUNE DE YDE VII	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA Ier	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 12 09	COMMUNE DE BERTOUA Iie	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 64 13 461	COMMUNE DE MAROUA Ier	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 13 463	COMMUNE DE MAROUA Iiie	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 64 14 08	COMMUNE DE DOUALA Ier	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 14 14	COMMUNE DE DOUALA IVe	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 14 17	COMMUNE DE DOUALA VIe	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 14 181	COMMUNE D'EDEA Ier	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 14 22	commune de Douala 2	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 15 101	COMMUNE DE GAROUA Ier	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 15 102	COMMUNE DE GAROUA Iie	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 15 103	COMMUNE DE GAROUA IIIe	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 16 252	COMMUNE DE BAMENDA I	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 16 253	COMMUNE DE BAMENDA II	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 16 254	COMMUNE DE BAMENDA III	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 17 12	COMMUNE DE BAFOUSSAM IIe	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 17 16	COMMUNE DE BAFOUSSAM IIIe	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 17 30A	commune de Bafoussam 1	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 18 162	COMMUNE D'EBOWA II	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 18 44A	COMMUNE DE 'EBOWA I	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 19 31	COMMUNE DE LIMBE II	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 19 35	COMMUNE DE LIMBE III	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000
Article 64 19 50	Commune de Buéa	4 000	4 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 364	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	2 242 550	2 242 550
Action 02	GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED	63 000	63 000
Article 34 00 11	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 500	4 500
Article 35 00 60	Commission des marchés	47 500	47 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	29 000	29 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	15 000	15 000
Action 05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE	1 382 598	1 382 598
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	732 398	732 398
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	11 700	11 700
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 843	5 843
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	25 300	25 300
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 575	12 575
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 000	8 000
6133	Frais de relève	9 705	9 705
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 700	7 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	237 075	237 075
6269	Primes spécifiques	111 500	111 500
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	19 500	19 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	29 500	29 500
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	110 000	110 000
6210	Salaires brut du personnel sous statut général de la fonction publique	124 000	124 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	375 200	375 200
Paragraphe 6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	15 000	15 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	6 000	6 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	7 000	7 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	10 000	10 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	35 000	35 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000	15 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	25 000	25 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	110 000	110 000
6901	Provisions de fonctionnement	85 200	85 200
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	20 000	20 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	20 000	20 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	40 000	40 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	40 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	40 000	40 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	40 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	35 000	35 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	35 000	35 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbéré	35 000	35 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	35 000	35 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, d'Abong-Mbang	35 000	35 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	35 000	35 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Danai	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Tsanaga	50 000	50 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	50 000
Action 06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	39 800	39 800
Article 34 00 12	Sous Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 34 00 13	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 04	Comité Genre	3 800	3 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 05	Comité de Lutte contre le VIH/SIDA	3 800	3 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 50	Comité d'Elaboration du Manuel de Procédures Administratives	4 600	4 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 35 00 55	Comité SIGIPES	5 600	5 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED	11 000	11 000
Article 32 00 14	Cellule Informatique	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED	61 600	61 600
Article 23 00 10	Inspection Générale	16 100	16 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 350	2 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 700	4 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 23 00 11	Inspecteur N°1	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 23 00 12	Inspecteur N°2	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 28 00 01	Cellule de Bonne Gouvernance	9 300	9 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 300	1 300
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de Lutte Contre la Corruption	8 700	8 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE	21 000	21 000
Article 32 00 11	Cellule de Suivi	21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	10 000	10 000
Action 09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED	18 000	18 000
Article 32 00 13	Division des Affaires Juridiques	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED	31 000	31 000
Article 32 00 12	Cellule de la Communication	31 000	31 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	22 000	22 000
Article 32 00 15	Cellule de la Traduction	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 32 00 18	Sous-Direction de la Documentation et des Archives	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED	525 127	525 127
Article 22 00 21	Cabinet Ministre de l'Environnement et Protection de la Nature	179 527	179 527
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 322	5 322
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 675	3 675
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000	18 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 000	8 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	13 000	13 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 975	8 975
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 080	15 080
6172	Indemnités de mission à l'étranger	18 975	18 975
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	4 000	4 000
6261	Heures supplémentaires	7 500	7 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 22 00 31	Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature	139 300	139 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	16 000	16 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	21 000	21 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 800	5 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	3 000	3 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	40 000	40 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6261	Heures supplémentaires	5 500	5 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 500	11 500
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 24 00 12	Conseiller Technique N° 2	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 32 00 10	Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	164 300	164 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 175	2 175
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	17 000	17 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	17 000	17 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 750	11 750
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 000	19 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	9 000	9 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	5 875	5 875
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Article 32 00 17	Sous-Direction de l'Accueil du Courrier et de Liaison	14 500	14 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 300	5 300
Action 03	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	67 425	67 425
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Coopération	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 495	3 495
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 170	1 170
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 700	4 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 525	4 525
Article 34 00 52	Cellule des Projets et de la Coopération	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 53	Cellule des Etudes et de la Prospective	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 15	Comité d'Elaboration et Suivi du CDMT, Préparation et Suivi de l'Exécution du Budget	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 701	Comité PPBS	10 425	10 425
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 425	2 425
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 35 00 85	COMITE D'ELABORATION DES PROJETS	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		7 211 000	7 161 000